

MARCHE À SUIVRE / FAQ BILLETTERIE

NIFFF 2023

Vous pourrez trouver ici toutes les informations relatives à l'édition 2023.

Pour télécharger notre programme, cliquez [ici](#).

| | |
|---|---|
| L'ÉDITION 2023 | 2 |
| Quand le NIFFF aura-t-il lieu ? | 2 |
| Peut-on voir les films du NIFFF en ligne ? | 2 |
| Où trouver le programme de l'édition 2023 ? | 2 |
| Où trouver la grille horaire de l'édition 2023 ? | 2 |
| Comment obtenir le programme papier ? | 2 |
| Quel est le programme des activités pour le jeune public ? | 3 |
| BILLETTERIE | 3 |
| Quand et où acheter ses billets ? | 3 |
| Comment procéder à l'achat d'un abonnement ? | 3 |
| Comment acheter une place pour une séance unique ? | 4 |
| Comment puis-je réserver des séances avec mon Festival Pass, mon Multipass 10, mon Multipass 4, mon accréditation ou une invitation ? | 4 |
| Suis-je obligé-e de procéder à des réservations en ligne ou à la billetterie ? | 5 |
| Est-ce obligatoire de réserver une séance si je possède un Festival Pass, un Multipass 10, un Multipass 4 ou une accréditation ? | 5 |
| Puis-je prêter mon abonnement ou mon accréditation à quelqu'un d'autre, si je ne peux pas me rendre à une séance ? | 5 |
| Comment réserver une place pour les cérémonies officielles ? | 5 |
| Puis-je acheter ou réserver des billets par téléphone ? | 5 |
| Est-il possible de se faire rembourser un billet ? | 6 |
| Pourquoi je ne peux pas réserver certains films avec mon Festival Pass ? | 6 |
| J'ai acheté un billet, mais je n'ai pas reçu de confirmation par mail ? | 6 |
| Où puis-je trouver de l'aide auprès d'une personne pour m'aider dans mes réservations ? | 6 |
| Que vais-je trouver sur l'application NIFFF ? | 6 |
| Dans quelles langues les films sont-ils disponibles ? | 6 |
| Quel est l'âge recommandé pour regarder les films ? | 7 |
| Puis-je choisir librement mon fauteuil ? | 7 |
| Est-ce que je dois imprimer mes billets ou mon abonnement pour les présenter à l'entrée des salles ? | 7 |
| Est-ce que je peux bénéficier du tarif réduit ? | 7 |
| Dois-je présenter un justificatif pour mon tarif réduit ? | 7 |
| Comment puis-je obtenir une accréditation ? | 7 |

| | |
|---|---|
| Où puis-je récupérer mon accréditation ? | 7 |
| COMPTE UTILISATEUR | 8 |
| À quoi sert le compte utilisateur ? | 8 |
| Dois-je me créer un compte utilisateur ? | 8 |
| Comment utiliser le compte utilisateur ? | 8 |
| ACCESSIBILITÉ | 8 |
| Est-ce que les lieux du Festival sont accessibles en fauteuil roulant ? | 8 |
| Où trouver des WC adaptés aux personnes à mobilité réduite ? | 9 |
| AUTRES QUESTIONS | 9 |
| À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions pendant le festival ? | 9 |

L'ÉDITION 2023

Quand le NIFFF aura-t-il lieu ?

Le Neuchâtel International Fantastic Film Festival ([NIFFF](#)) aura lieu du vendredi 30 juin au samedi 8 juillet 2023.

Peut-on voir les films du NIFFF en ligne ?

Le NIFFF a fait en 2022 son grand retour en présentiel. Les films sont projetés au Théâtre du Passage aux Arcades, au Rex, au Studio et à l'Open Air.

Une sélection de films, indépendante de l'édition 2023, est proposée sur Play Suisse.

Où trouver le programme de l'édition 2023 ?

Le programme complet est en ligne : [programme 2023](#)

Où trouver la grille horaire de l'édition 2023 ?

La grille horaire est en ligne : [grille horaire 2023](#)

Comment obtenir le programme papier ?

Le programme papier sera largement distribué dans la ville de Neuchâtel, autant dans les cinémas que dans les institutions culturelles.

Quel est le programme des activités pour le jeune public ?

Le NIFFF propose une cascade d'activités à destination du jeune public. Le programme KID-O-NIFFF, en collaboration avec AnimaFilms et Filmetic, nous fait découvrir des courts métrages réalisés en stop-motion par les élèves de l'école obligatoire, tandis que la Lanterne Magique propose le long métrage d'animation PRINCESSE DRAGON.. La carte blanche au festival d'animation Fantoche présente des courts métrages pour le jeune public.

Dans le cadre enchanteur du nouvel Open Air, se tiendront à nouveau des spectacles diurnes d'arts de rue. Élaborée par le Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue (CCHAR), cette programmation ravira petit-es et grand-es tous les matins du 3 au 8 juillet, au cœur de la Place des Halles !

BILLETTERIE

Quand et où acheter ses billets ?

En ligne : à partir du 15 juin 2023 à 12h sur niff.ch.

Pendant le festival :

- à la billetterie centrale au Théâtre du Passage

Le vendredi 30 juin de 13h jusqu'au début de la dernière projection et à partir du samedi 1er juillet de 10h jusqu'au début de la dernière projection.

- à la billetterie des cinémas (Arcades, Rex, Studio)

Ouverture 30 minutes avant le début de la projection ; fermeture 15 minutes après le lancement du film.

- À la billetterie de l'open air, tous les soirs dès 21h, jusqu'au début de la dernière projection.

Comment procéder à l'achat d'un abonnement ?

Rendez-vous dans l'onglet BILLETTERIE sur niff.ch pour acheter :

- Festival Pass donnant accès à tous les films du festival
- Multipass 10 cinéma (transmissible) donnant accès à 10 places pour une ou plusieurs séances
- Multipass 4 cinéma (transmissible) donnant accès à 4 places pour une ou plusieurs séances

1. Sélectionnez l'abonnement que vous souhaitez, rentrez les informations demandées, puis cliquez sur « Ajouter au panier ». Pour un Festival Pass, il s'agit des informations de la personne qui utilisera le pass.
2. Si vous avez terminé vos achats, vous pouvez accéder à votre panier en cliquant sur l'icône panier en haut à droite de l'écran.
3. Votre panier va s'afficher avec votre commande. Veuillez saisir l'adresse e-mail qui recevra les billets et les données servant à la facturation et accepter les conditions générales de vente.
4. Cliquez sur « Procéder au paiement ». Vous allez être redirigé-e sur la page de paiement. Choisissez votre moyen de paiement.

Après validation de votre paiement, vous recevrez un mail de confirmation. Pensez à vérifier vos spams (courriers indésirables) si vous ne le recevez pas dans votre boîte mail.

Si vous n'avez rien reçu, il y a eu un souci lors du processus de paiement ou peut-être avez-vous fait une erreur de frappe en écrivant votre adresse mail. N'hésitez pas à nous contacter au +41 32 731 07 74 ou sur ticket@niff.ch.

Comment acheter une place pour une séance unique ?

1. Rendez-vous sur notre site Internet www.niff.ch et cliquez sur « Programme ».
2. Cliquez sur la fiche du film ou de la conférence que vous souhaitez réserver.
3. Cliquez sur l'icône du panier de la séance de votre choix.
4. Cliquez sur le nombre de places que vous voulez au tarif souhaité, puis cliquez sur le bouton « Ajouter à mon panier », puis « Accéder au panier » (ou continuez vos achats).
5. Saisissez vos données de facturation. Acceptez les conditions générales de vente et la politique de protection des données. Cliquez sur « Procéder au paiement ». Vous allez être redirigé-e sur la page de paiement. Choisissez votre moyen de paiement.

Après validation de votre paiement, vous recevrez un e-mail de confirmation avec un lien de téléchargement vers vos billets. Pensez à vérifier vos spams (courriers indésirables) si vous ne le recevez pas dans votre boîte mail.

Si vous n'avez rien reçu, il y a eu un souci lors du processus de paiement ou peut-être avez-vous fait une erreur de saisie en écrivant votre adresse e-mail. N'hésitez pas à nous contacter au +41 32 731 07 74 ou sur ticket@niff.ch.

Les billets ne sont ni remboursés ni échangés.

Comment puis-je réserver des séances avec mon Festival Pass, mon Multipass 10, mon Multipass 4, mon accréditation ou une invitation ?

1. Rendez-vous sur notre site Internet niff.ch et cliquez sur « Programme ».
2. Cliquez sur la fiche du film ou de la conférence que vous souhaitez réserver.
3. Cliquez sur l'icône du panier de la séance de votre choix.
4. En bas de la fenêtre qui vient de s'ouvrir avec les tarifs, vous trouverez l'option Vous avez un TicketID ? Ajoutez-le pour réserver. Cliquez sur "Ajoutez-le" et saisissez votre TicketID. Cliquez sur "Connexion".
5. Cliquez sur « Réserver une place sur ce billet » en bas à gauche. Votre réservation a été enregistrée.
6. Vous pouvez accéder au récapitulatif de vos réservations en cliquant sur le nom de votre billet (Festival Pass/ Multipass, etc.).

ATTENTION : Il n'est pas possible de prendre des réservations à deux séances simultanées avec un Festival Pass. Avec un multipass, il est possible de réserver plusieurs fois la même séance.

Suis-je obligé·e de procéder à des réservations en ligne ou à la billetterie ?

Il vous est fortement recommandé de réserver une séance. Il vous est également conseillé d'arriver au minimum 15 minutes avant la projection/événement.

En cas d'absence de votre part, à l'heure du début de la projection/événement, vos places seront réattribuées. Dès lors, l'accès à la salle ne sera autorisé que dans la limite des places disponibles.

Le Festival se réserve le droit de ne pas laisser entrer les retardataires - même en possession d'un billet valable - ceci sans remboursement, ni échange.

Est-ce obligatoire de réserver une séance si je possède un Festival Pass, un Multipass 10, un Multipass 4 ou une accréditation ?

Il vous est fortement recommandé de réserver une séance. Il vous est également conseillé d'arriver au minimum 15 minutes avant la projection/événement.

En cas d'absence de votre part, à l'heure du début de la projection/événement, vos places seront réattribuées. Dès lors, l'accès à la salle ne sera autorisé que dans la limite des places disponibles.

Le Festival se réserve le droit de ne pas laisser entrer les retardataires - même en possession d'un billet valable - ceci sans remboursement, ni échange.

Puis-je prêter mon abonnement ou mon accréditation à quelqu'un d'autre, si je ne peux pas me rendre à une séance ?

Le Festival Pass et l'accréditation sont nominatifs et intransmissibles. Ils ne permettent l'entrée en salle qu'aux titulaires des abonnements et accréditations. En revanche, le Multipass 10 cinéma et le Multipass 4 cinéma sont transmissibles.

Comment réserver une place pour les cérémonies officielles ?

Les billets pour les cérémonies officielles, l'ouverture et la clôture du festival, sont mis en ligne à partir du 15 juin 2023. À titre indicatif, la quantité de place est réduite puisqu'elles sont également réservées aux invité·es officiel·les du festival.

Puis-je acheter ou réserver des billets par téléphone ?

Il n'est pas possible d'acheter ou de réserver des billets par téléphone.

En ligne : à partir du 15 juin 2023 à 12h sur niff.ch.

Pendant le festival :

- à la billetterie centrale au Théâtre du Passage

Le vendredi 30 juin de 13h jusqu'au début de la dernière projection et à partir du samedi 1er juillet de 10h jusqu'au début de la dernière projection.

- à la billetterie des cinémas (Arcades, Rex, Studio)

Ouverture 30 minutes avant le début de la projection ; fermeture 15 minutes après le lancement du film.

- À la billetterie de l'open air, tous les soirs dès 21h, jusqu'au début de la dernière projection.

Est-il possible de se faire rembourser un billet ?

Les billets ne sont ni remboursés ni échangés.

Pourquoi je ne peux pas réserver certains films avec mon Festival Pass ?

Le Festival Pass vous donne accès à toutes les projections en salles. Si votre réservation ne fonctionne pas, il est possible que la séance soit complète.

Une réservation n'est pas possible si 2 films se chevauchent DE PLUS DE 15 MINUTES.

J'ai acheté un billet, mais je n'ai pas reçu de confirmation par mail?

La billetterie vous renseigne volontiers au +41 (0) 32 731 07 74 ou par email à ticket@niff.ch, dès l'ouverture de la billetterie, le 15 juin, jusqu'au 30 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h et durant le festival du 1^{er} au 8 juillet de 10h à 22h.

Où puis-je trouver de l'aide auprès d'une personne pour m'aider dans mes réservations ?

La billetterie vous renseigne volontiers au +41 (0) 32 731 07 74 ou par email à ticket@niff.ch, dès l'ouverture de la billetterie, le 15 juin, jusqu'au 30 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h et durant le festival du 1^{er} au 8 juillet de 10h à 22h.

Que vais-je trouver sur l'application NIFFF ?

Nous vous invitons à télécharger l'application NIFFF et à y créer un compte. Il vous permettra d'accéder à la programmation des films, à vos billets et abonnements, à votre agenda personnalisé ainsi qu'au plan du festival. Vous pourrez également y rencontrer la mystérieuse D.IA.NE...

À partir du 30 juin, vous pourrez également voter pour les films en compétition du NIFFF 2023.

Dans quelles langues les films sont-ils disponibles ?

Les langues dans lesquelles sont réalisés les films varient. Tous les longs-métrages des sections suivantes sont sous-titrés en français et anglais : Compétition internationale, compétition Asiatique, Third Kind. Les informations concernant les versions disponibles sont visibles sur le site web.

Quel est l'âge recommandé pour regarder les films ?

Les âges sont préconisés dans les fiches films.

Puis-je choisir librement mon fauteuil ?

Oui, vous pouvez choisir librement votre fauteuil.

Est-ce que je dois imprimer mes billets ou mon abonnement pour les présenter à l'entrée des salles ?

Il n'est pas nécessaire d'imprimer vos billets ou abonnements si vous disposez d'un smartphone. Vous pouvez présenter le QR-Code, reçu par e-mail ou accessible sur votre compte en ligne ou sur l'application NIFFF au personnel d'accueil avant chaque séance.

Est-ce que je peux bénéficier du tarif réduit ?

Il existe des tarifs réduits pour les personnes retraitées, les bénéficiaires de prestations AI, les apprenti-es, les étudiant-es, les personnes au chômage et les titulaires de la Carte Culture Caritas. Un justificatif doit être présenté à l'entrée des salles.

Dois-je présenter un justificatif pour mon tarif réduit ?

Oui. Quel que soit le rabais dont vous avez profité, un justificatif vous sera demandé à l'entrée de chaque séance.

Veuillez présenter l'une des cartes suivantes : AVS/AI, apprenti-es, étudiant-es, justificatif chômeur-se, Carte Culture Caritas

Comment puis-je obtenir une accréditation ?

Les accréditations sont réservées aux journalistes, à certain-es membres de l'industrie du cinéma ainsi qu'à nos partenaires. Pour plus de détails, rendez-vous sur la [page des accréditations](#).

Où puis-je récupérer mon accréditation ?

Les accréditations sont réservées aux journalistes, à certain-es membres de l'industrie du cinéma ainsi qu'à nos partenaires. Pour plus de détails, rendez-vous sur la [page des accréditations](#).

Le bureau des accréditations se situe au Théâtre du Passage. Horaires :

30.06 - 02.07 : 13:00 - 20:00

03.07 - 04.07 : 10:00 - 19:00

05.07 - 08.07 : 14:00 - 18:00

COMPTE UTILISATEUR

À quoi sert le compte utilisateur ?

Le compte utilisateur vous permet de retrouver l'intégralité de vos billets et abonnements achetés en ligne sous format PDF. Vous pouvez ajouter manuellement les billets et abonnements achetés en billetterie physique. Ce compte vous permet de consulter vos séances, effectuer des réservations et/ou les annuler et consulter un agenda réalisé sur mesure pour vous afin d'organiser votre expérience au festival de la meilleure manière possible. À partir du 30 juin, vous pourrez également voter pour le Prix du Public (RTS).

Dois-je me créer un compte utilisateur ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte utilisateur pour acheter des places et réserver vos films sur vos abonnements. Vous pouvez utiliser directement les TicketID qui se trouvent sur vos billets.

Le compte utilisateur améliore l'expérience en vous permettant de consulter un agenda réalisé sur mesure et de voter pour le Prix du Public (RTS).

Comment utiliser le compte utilisateur ?

Vous pouvez y accéder en cliquant sur « Mon Compte » en haut à droite de niff.ch.

Vous pouvez soit :

- Créer un compte utilisateur qui regroupera tous les billets réservés avec l'adresse e-mail associée à l'achat et bénéficier des avantages suivants : consulter votre agenda de séances personnalisé et voter pour le Prix du Public (RTS).
- Vous connecter avec votre TicketID et aller réserver vos films sur la page PROGRAMME 2023

ACCESSIBILITÉ

Est-ce que les lieux du Festival sont accessibles en fauteuil roulant?

Les projections à l'Open Air, au cinéma des Arcades et au Théâtre du Passage sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que les installations XR à la Villa et la partie OFFF. Malheureusement les infrastructures des salles du Studio et du Rex ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'accès à la Villa se fait par la Rue du Tertre 50 pour les personnes à mobilité réduite. Pour un meilleur accueil, veuillez-vous annoncer par mail sur info@niff.ch.

Pour les différents lieux, des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite se trouvent aux adresses suivante:

À l'Open Air

- 1 place :
- Rue du Musée 9 à 4'

- Rue de la Promenade-Noire à 1'
- Rue de Pury 2 à 2'
- Rue du Seyon 38 à 5'
- Rue de la Balance 4 à 3'
- Rue du Bassin à 3'

3 places : Parking Pury à 2'

Au cinéma des Arcades

- 2 places : Rue du Concert 4 à 2'
- 3 places : Place Numa-Droz à 4'
- 1 place : Faubourg de l'Hôpital 2 à 2'

Au Théâtre du Passage

2 places : Rue Meuron Max / Passage 6 à 1'

À la Villa

1 place :

- Avenue de la gare 12 à 3'
- Rue Louis-Favre Est à 2'
- Rue du Tertre 10 à 2'

Au OFFF (Jardin Anglais)

4 places : Faubourg du Lac/Piajet à 1'

3 places :

- Parking du Port à 3'
- Rue Jean-Jacques Lallemand 1/11 à 2'

2 places :

- Faubourg de l'Hôpital 28/40 à 2'
- Parking Jeunes-Rives à 6'
- Rue des Beaux-Arts à 2'

Où trouver des WC adaptés aux personnes à mobilité réduite ?

Des WC adaptés aux personnes à mobilité réduite se situent au cinéma des Arcades, au Théâtre du Passage, ainsi que dans la partie OFFF.

AUTRES QUESTIONS

À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions pendant le festival ?

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à votre question sur cette page, la billetterie vous renseigne volontiers au +41 (0) 32 731 07 74 ou par email à ticket@niff.ch, dès l'ouverture de la billetterie, le 15 juin, jusqu'au 30 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h et durant le festival du 1^{er} au 8 juillet de 10h à 22h.